1. Intitulé du certificat (Dans la langue d'origine)

Responsable ressources humaines

2. Traduction de l'intitulé du certificat (Le cas échéant. Cette traduction est dépourvue de toute valeur légale)

3. Eléments de compétences acquis

Déterminer des indicateurs en lien avec la stratégie RH définie dans l'optique d'élaborer des tableaux de bord sociaux
Apprécier la situation de l'entreprise dans le domaine social à travers un cadre d'analyse stratégique afin de participer à la définition et /ou l'ajustement de la stratégie RH
Synthétiser les éléments quantitatifs des tableaux de bord sociaux à l'aide d'outils bureautiques dans le but de les soumettre à la Direction Générale ainsi qu'au Comité Social et Economique (CSE)
Définir un projet RSE avec précision dans le but de le déployer et l'évaluer efficacement
Développer un projet RSE avec méthodologie afin d'optimiser ses chances de réussite ainsi que sa portée
Vérifier le déroulement du projet via des indicateurs de mesure dans l'optique d'évaluer le projet à un moment t et dans une visée d' amélioration continue
Accompagner le changement avec méthodologie afin de renforcer l'efficience des transformations menées
Organiser la concertation et le dialogue social dans le respect de la réglementation en vigueur afin de garantir la cohésion sociale au sein de l'entreprise
Mesurer l'incidence des augmentations, mouvements de personnel et variations d'activité sur la masse globale dans l'optique de participer à la définition de la stratégie de l'entreprise
Fixer et faire évoluer les rémunérations avec les contraintes légales et objectifs de l'entreprise via l'application de règles afin de participer à la mise en œuvre d'une politique de rémunération
Assurer le suivi de la paie en veillant au bon déroulement de chacune de ses étapes afin de garantir un versement en règle et approprié à chaque collaborateur
Assurer, suivre et faire évoluer les procédures administratives et légales RH en fonction de la réglementation sociale en vigueur de façon à sécuriser l'administration du personnel
Accompagner les managers opérationnels sur leurs problématiques RH du quotidien dans l'optique de faciliter leurs prises de décisions
Organiser la remontée des besoins de recrutement avec méthode dans l'optique de pouvoir les analyser efficacement
Définir un process de recrutement tenant compte de la réglementation en vigueur, des objectifs de l'entreprise, de la marque employeur ainsi que des particularités liées au handicap dans l'optique d'attirer et retenir les talents
Mener des entretiens pour les futurs collaborateurs cadres et non-cadres dans le but de sécuriser l'embauche
Définir et mettre en œuvre le parcours d'intégration en prenant en compte l'enjeu d'accessibilité dans l'optique d'engager et fidéliser les collaborateurs
Organiser l'identification et le recueil des besoins de formation dans l'optique de développer les compétences individuelles et collectives des collaborateurs
Elaborer et suivre le plan de développement des compétences dans le respect du budget et des obligations légales et en tenant compte des orientations RH de l'entreprise dans l'optique de favoriser la compétitivité de la structure

4. Secteurs d'activité et/ou types d'emplois accessibles par le détenteur du certificat

Secteurs d'activité :

Le métier et les différentes fonctions afférentes s'exercent dans tous les secteurs d'activités, au sein d'entreprises privées ou structures publiques.

Type d'emploi accessibles :

Les appellations du métier sont principalement les suivantes :
· Responsable (de la gestion des) ressources humaines
· Adjoint/coordinateur ressources humaines
· Manager des ressources humaines/RH

Le Supplément au certificat complète l'information figurant sur le certificat/titre/diplôme. Ce document n'a aucune valeur légale. Son format est basé sur la Décision (UE) 2018/646 du Parlement européen et du Conseil du 18 avril 2018 concernant un cadre commun pour l'offre de meilleurs services dans le domaine des aptitudes et des certifications (Europass) et abrogeant la décision n°2241/2004/CE.

© Union européenne, 2002-2020 | https://europa.eu/europass/en

· Responsable/chef de département/service RH
· Responsable de + spécialisation, ex: l'administration du personnel, la paie, rémunération et avantages sociaux, recrutement, formation …

Code(s) ROME :

M1503 - Management des ressources humaines

Références juridiques des réglementations d'activité :

Même si le métier en lui-même n'est pas réglementé, il doit tout de même particulièrement maîtriser les actes et délais de procédures relatifs au droit social.

5. Base officielle du certificat

Organisme(s) certificateur(s)

Nom légal certificateur(s) :
INST DE FORMATION COMMERCIALE PERMANENTE

Système de notation / conditions d'octroi

Modalités d'évaluation :
Mises en situations professionnelles via des logiciels spécifiques
Dossier écrit élaboré collectivement et restitution orale individuelle
Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence :
Voie d'accès à la certification par la formation
1. Validation des 3 blocs de compétences par leurs modalités d' évaluations spécifiques
2. Evaluation complémentaire : soutenance orale prenant appui sur la grille tuteur suite à une période d'application pratique en entreprise d'au moins 3 mois
Voie d'accès à la certification par la VAE
1. Validation de l'ensemble des blocs de compétences par un dossier de valorisation
2. Entretien devant un jury
L'accès à la certification professionnelle est également possible par la mise en œuvre d'un parcours **mixte** (formation + VAE).

Niveau (national ou européen) du certificat

Niveau national (Décret n° 2019-14 du 8 janvier 2019 relatif au cadre national des certifications professionnelles) : Niveau 6
Niveau du Cadre européen des certifications (CEC) : Niveau 6

Autorité responsable de l'habilitation du certificat

France compétences
11 rue Scribe 75009 Paris

Accès au niveau suivant d'éducation / de formation

Accords internationaux de reconnaissance des qualifications

Base légale

Date de décision d'enregistrement : 24/10/2022
Durée de l'enregistrement : 3
Date d'échéance de l'enregistrement : 24/10/2025

6. Modes d'accès à la certification officiellement reconnus

Après un parcours de formation continue	Oui
En contrat de professionnalisation	Oui
Par expérience	Oui
En contrat d'apprentissage	Oui
Par candidature individuelle	Non
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	Non

7. Information complémentaire

Niveau d'entrée requis (Le cas échéant)

Les pré-requis sont les suivants:
- Niveau 5 validé
- Expérience professionnelle souhaitée dans le domaine visé

Pour toute information complémentaire, notamment sur le système national de qualifications :

https://www.francecompetences.fr

Centre national Europass

https://agence.erasmusplus.fr/programme-erasmus/outils/europass